

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT -SAINT-BRIEUC LOUDEAC

Bilan d'activité 2020
Mars 2021

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	4
2.1. Composition des ménages	4
2.2. Ages	5
2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.....	6
2.4. Orientation des ménages	7
2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT	8
2.6. Durée moyenne des séjours.....	9
2.7. Les sorties	10
2.8. Le taux d'occupation.....	10
3. PAROLES ET TEMOIGNAGES	11
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une pension de famille (30 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Deux structures d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places) et Hybiscus (26 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'Intermédiation Locative (IML)
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ **Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)**

Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire a pour mission l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées, sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, l'organisme doit s'efforcer de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun (Maison du Département, CCAS...), au financement de droit commun tel que le nouveau dispositif d'accompagnement social issu de la refondation sociale (Accompagnement Vers et Dans le Logement) afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Le dispositif ALT correspond donc à une étape dans un parcours d'insertion et n'est pas une fin en soi.

Ce dispositif s'inscrit également, selon les textes, dans le cadre d'une logique d'hébergement en urgence des ménages en difficulté. Dans ce cas, il correspond aux situations de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales cibles.

Le dispositif ALT de l'association comprend un parc de :

- ◆ 25 logements pour une capacité d'accueil de 47 places
- ◆ 34 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 6 dédiées à l'urgence
- ◆ 13 places sur le territoire de Loudéac dont 3 dédiées à l'urgence Femmes Victimes de Violences Conjugales

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

En 2020, **49 ménages ont été hébergés** sur le dispositif (54 en 2019, 62 en 2018) pour un **total de 86 personnes**. (97 en 2019, 112 en 2018)

- 31 ménages pour 57 personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc –Loudéac)
- 18 ménages pour 29 personnes sur le volet urgence

EFFECTIF PRESENT	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		Loudéac Urgence		TOTAL	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Personnes isolées	10	10	8	8	9	9	1	1	28	28
Couple sans enfant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples avec enfant(s)	1	6	-	-	-	-	-	-	1	6
Familles monoparentales	5	18	6	13	6	14	3	7	20	52
TOTAL	16	34	14	21	15	23	4	8	49	86

A Loudéac, les personnes accompagnées sont pour moitié au sein de familles monoparentales et l'autre moitié des personnes isolées.

Cette année sur les 14 Ménages accueillis dans le cadre de l'urgence à Saint-Brieuc, 8 femmes ont été accueillies sur l'ALT sécurisé au sein du collectif de Clara Zetkin. Ces ménages étaient des femmes isolées (2) et des mères avec un enfant (6).

Il est à noter que sur les 86 personnes hébergées au titre de l'ALT, 2 ménages ont glissé de l'urgence Femmes Victimes de Violences Conjugales vers un ALT insertion. De ce fait, ces 2 ménages sont comptabilisés 2 fois.

PERSONNES ENTREES SUR L'ANNEE

2.1. Composition des ménages

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	10	63 %	8	57 %	9	60 %	1	25 %	28	57 %
Isolé + 1 enfant	1	6 %	5	36 %	4	27 %	2	50 %	12	25 %
Isolé + 2 enfants	-	-	1	7 %	2	13 %	1	25 %	4	8 %
Isolé + 3 enfants	4	25 %	-	-	-	-	-	-	4	8 %
Isolé + 4 enfants et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 1 enfant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 2 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 3 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple+ 4 enfants et plus	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
TOTAL	16	100 %	14	100 %	15	100 %	4	100 %	49	100%

Le site de Loudéac est composé de ménages dont les personnes sont isolées avec au maximum 2 enfants à charge.

Les ALT de Saint-Brieuc sont occupés essentiellement par des personnes isolées (60 %).

La part des ménages isolés, sans enfants représente toujours la majorité (57 %) des ménages accueillis sur ce dispositif (60 % en 2019, 64 % en 2018). Pour l'urgence, ce profil représente 50% des personnes accueillies.

Les familles monoparentales représentent 41 % des ménages accueillis contre 29 % en 2019.

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
Hommes	14	26 %	6	22 %	9	50 %	-	-	29	34 %
Femmes	3	21 %	8	48 %	6	30 %	4	50 %	21	24 %
Enfants	17	53 %	7	30 %	8	20 %	4	50 %	36	42 %
TOTAL	34	100 %	21	100 %	23	100 %	8	100 %	86	100 %

Le nombre d'enfants accueillis représente 42% du public :

- 53 % sur l'insertion à Saint-Brieuc
- 39 % sur l'urgence (Saint-Brieuc et Loudéac)
- 20 % à Loudéac

Bien que les femmes représentent 41 % des personnes accueillies sur l'urgence, sur l'ensemble du dispositif, elles ne représentent que 24 %. Cela est lié notamment à leur accueil en hébergement d'urgence dédié aux femmes victimes de violences. Par la suite, il peut y avoir une orientation en CHRS spécialisé ou l'accès à un logement autonome. Par exemple en 2020, sur le territoire de Saint-Brieuc, aucune femme n'a glissé d'un ALT urgence vers un Alt insertion. Cela est lié soit à un besoin d'accompagnement dédié et global (auquel cas une orientation CHRS est faite en collectif ou hébergement diffus) soit à un degré d'autonomie qui permet de travailler directement la recherche de logement autonome avec la référente de la personne.

2.2. Agés

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
0-17 ans	13	38 %	7	33 %	8	35 %	3	37.5 %	31	36 %
18-25 ans	5	15 %	1	5 %	1	4 %	2	25 %	9	10 %
26-35 ans	1	3 %	4	19 %	4	17 %	-	-	9	10 %
36-45 ans	7	21 %	2	10 %	6	26 %	3	37.5 %	18	21 %
46-55 ans	6	17 %	7	33 %	3	13 %	-	-	16	19 %
56-65 ans	2	6 %	0	0 %	1	5 %	-	-	3	4 %
> 65 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	34	100 %	21	100 %	23	100 %	8	100 %	86	100 %

En 2020, 36 % des personnes accueillies sont mineures.

Depuis 2 ans, le public s'est considérablement rajeuni. Ainsi, désormais, la tranche d'âge des 46-55 ans ne représente plus que 19 % du public accueilli contre 22 % en 2019 et 40 % en 2018. En 2020, les plus de 35 ans ne représentent plus que 34 % du public accueilli contre 41 % en 2019.

Il est difficile d'expliquer la fluctuation des tranches d'âges d'une année sur l'autre. En effet, en 2020, nous avons accueilli 11 % de personnes de moins qu'en 2019.

2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	4	25 %	4	29 %	2	13 %	-	-	10	21 %
RSA + salaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RSA majoré	-	-	-	-	1	7 %	-	-	1	2 %
Contrat aidé (CAV, CAE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage indemnisé	4	25 %	5	36 %	2	13 %	1	25 %	12	24 %
Indemnités de stage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaire	3	19 %	1	7 %	6	40 %	-	-	10	21 %
Prestations familiales	-	-	1	7 %	-	-	-	-	1	2 %
AAH	2	12.5 %	-	-	1	7 %	-	-	3	6 %
Retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans ressources	1	6 %	3	21 %	1	7 %	2	50 %	7	14 %
Indemnités journalières	2	12.5 %	-	-	2	13 %	1	25 %	5	10 %
Pension Invalidité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Ressources	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	16	100 %	14	100 %	15	100 %	4	100 %	49	100 %

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	1	6 %	3	21 %	1	7 %	2	50 %	7	14 %
Moins de 300 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 300 à 600 €	6	38 %	6	43 %	2	13 %	-	-	14	29 %
De 600 à 1 000 €	5	31 %	4	29 %	8	53 %	-	-	17	35 %
Plus de 1 000 €	4	25 %	1	7 %	4	27 %	2	50 %	11	22 %
TOTAL	16	100 %	14	100 %	15	100 %	4	100 %	49	100 %

14 % des ménages accueillis sont sans ressources. Ils sont en diminution conséquente par rapport à 2019 (25%). Cependant, cette situation reste problématique sur ce dispositif car il demande de la part des ménages une certaine autonomie dans les démarches mais également financière. En effet, l'ALT est normalement une « passerelle » dans l'attente de l'attribution d'un logement. Cependant, la diminution des ménages sans ressources s'explique également par les préconisations faites en 2019 sur la vigilance des évaluateurs quant à l'orientation et au pouvoir d'agir des ménages.

23 % des ménages sont au RSA (contre 30 % en 2019)
 43 % ont des revenus inférieurs à 600 euros (contre 50 % en 2019)
 22 % des ménages perçoivent plus de 1000 euros (Contre 20 % en 2019).
 45 % des ménages perçoivent une rémunération en lien avec une activité professionnelle (contre 40 % en 2019).

Parmi les femmes accueillies sur l'urgence, deux personnes sont arrivées sans ressources suite à la séparation avec leur conjoint violent. L'une des femmes a eu de grandes difficultés à obtenir des ressources et cela en lien avec son statut administratif. Les autres femmes ont des ressources variées allant du RSA à un salaire de plus de 1000 euros.

2.4. Orientation des ménages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
MDD	3	19 %	5	36 %	7	47 %	-	-	15	31 %
SPIP	5	31 %	-	-	-	-	-	-	5	10 %
Autres TS*	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Mission locale	-	-	-	-	-	-	1	25 %	1	2 %
CMP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Adalea	4	25 %	4	29 %	2	13 %	-	-	10	21 %
Usager lui-même	2	13 %	-	-	3	20 %	-	-	5	10 %
115	-	-	4	29 %	2	13 %	3	75 %	9	18 %
SIAO	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Autre**	-	-	1*	6 %	1**	7 %	-	-	2	4 %
TOTAL	16	100 %	14	100 %	15	100 %	4	100 %	49	100%

* gendarmerie

** CMP

L'entrée sur les dispositifs se fait différemment pour les ALT d'insertion et les ALT d'urgence depuis la mise en place du SIAO.

- Les orientations sur les ALT d'insertion de Saint Briec et Loudéac se font uniquement par le biais du SIAO.
- Les orientations sur les ALT urgence se font via le 115 et en lien avec des actions de l'association : Boutique Solidarité, Accueil Ecoute Femmes... Des orientations sur les ALT femmes victimes de violences peuvent être travaillées avec les MDD ou les gendarmeries qui travaillent souvent la sortie du domicile conjugal en lien avec les équipes.

Pour le volet insertion, ce tableau reprend les différentes orientations indiquées sur le dossier unique de demande d'admission SIAO permettant d'identifier la source de l'orientation.

Les Maisons du Département de Saint-Brieuc et Loudéac jouent un rôle prépondérant dans l'orientation du public vers la structure relais SIAO, puisqu'en 2020 cela concernait 31 % des ménages accueillis en ALT (contre 40 % en 2019)

En 2020, 18 % des orientations émanaient du 115, soit +1 % par rapport à 2019.

A l'instar de 2019, 10 % des ménages ont été orientés via le SPIP. Ce nombre d'orientation est à mettre en lien avec notre intervention au sein de la Maison d'Arrêt dans le cadre du DPSMA (Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt) et l'accès à l'hébergement des personnes relevant de l'administration pénitentiaire en attente d'attribution d'une offre dans le cadre du SIAO des Côtes d'Armor

2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
SDF	1	6 %	4	29 %	-	-	-	-	5	10 %
Expulsion	2	13 %	-	-	-	-	-	-	2	4 %
Logement de fortune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Séparation	-	-	6	43 %	5	34 %	3	75 %	14	29 %
Insalubrité	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Hébergé chez un tiers (ami/famille)	5	31 %	3	21 %	8	53 %	1	25 %	17	35 %
Hébergé en CHRS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incarcéré	5	31 %	-	-	-	-	-	-	5	10 %
Hospitalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre* :	2	13 %	1	7 %	2	13 %	-	-	5	10 %
TOTAL	16	100 %	14	100 %	15	100 %	4	100 %	49	100 %

*Autre : 1 Emmaüs, 1 Hybritel, 1 ADN (adresse non connue)

Cette année, nous retrouvons l'importance des ménages en situation de séparation (29 %) que nous avons constaté en 2019 (40 % contre 16 % en 2018). Il s'agit du principal motif des femmes arrivant sur les hébergements dédiés. En 2020, seulement deux femmes (1 sur St Brieuc et 1 sur Loudéac) avaient pu se mettre à l'abri chez un tiers avant d'arriver sur un hébergement d'urgence.

Les ménages arrivés sur le dispositif suite à ce motif sont pour 50 % hébergés sur l'urgence.

Le nombre de personnes sortie d'incarcération en 2020 reste identique à 2019, soit 10 % du public accueilli.

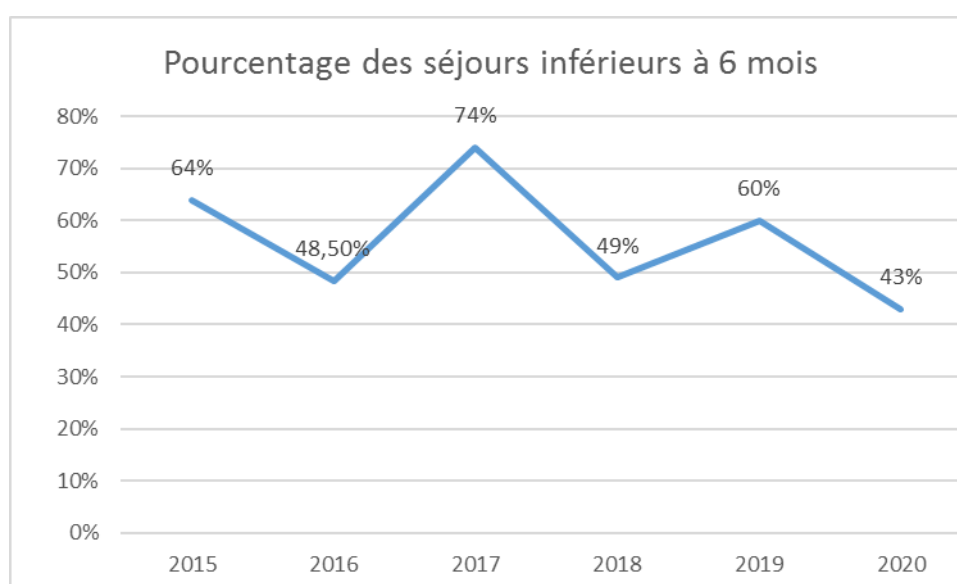
MENAGES SORTIS SUR L'ANNEE

26 ménages ont quitté le dispositif ALT en 2020 (33 en 2019). En 2020, nous constatons une diminution de 28 % des séjours inférieurs à 6 mois et un allongement des séjours de + 6 mois de 30 %. En 2020, l'allongement de la durée de séjours en ALT peut trouver un élément d'explication dans le 1^{er} et 2nd confinement que nous avons vécu et qui ne permettaient pas de visiter et de déménager. Cependant, cela n'est pas la seule raison. Depuis plusieurs années, les personnes qui intègrent ce dispositif ont des problématiques multiples (santé, addictions, emplois, endettement...) et il leur est complexe de se mobiliser, pour certains, dans les démarches administratives.

2.6. Durée moyenne des séjours

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	-	-	2	22 %	-	-	-	-	2	8 %
De 1 à 3 mois	2	33 %	2	22 %	1	12.5 %	2	66 %	7	27 %
De 3 à 6 mois	-	-	1	11 %	1	12.5 %	-	-	2	8 %
De 6 à 9 mois	-	-	3	34 %	2	25 %	1	34 %	6	22 %
De 9 à 12 mois	1	17 %	1	11 %	-	-	-	-	2	8 %
Plus de 12 mois	3	50 %	-	-	4	50 %	-	-	7	27 %
TOTAL	6	100 %	9	100 %	8	100 %	3	100 %	26	100 %

En 2020, 57 % des ménages ont une durée de séjour supérieure à 6 mois, soit + 18 % par rapport à N-1. En prenant cette base de six mois pour accéder à un logement autonome, on s'aperçoit d'une certaine irrégularité dans les dernières années :



Cette irrégularité est intrinsèquement liée à la réorientation ou au départ de ménages avec des difficultés autres que l'accès au logement et qui nécessitent plus d'accompagnement. En 2019, ce problème avait été signalé à la DDSCS notamment via les CUA. En 2020, la DDSCS a pris acte des difficultés rencontrées sur ce dispositif et propose presque de manière systématique une AVDL à l'entrée afin d'accompagner le ménage.

2.7. Les sorties

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL		
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	
Sortie vers le logement											
parc privé	1	17 %	1	11 %	2	25%	-	-	4	15 %	
parc public	1	17 %	2	22 %	4	50 %	-	-	7	27 %	
Maison Relais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous location	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sortie vers de l'hébergement											
CHRS – ALT- stabilisation	-	-	-	-	-	-	2	66 %	2	8 %	
Hébergement chez un Tiers ou en famille	1	17 %	1	11 %	-	-	-	-	2	8 %	
Hébergés en Foyer	-	-	3	34 %	-	-	-	-	3	12 %	
Autre	1*	17 %	2**	22 %	1***	12,50 %	-	-	4	15 %	
Situation inconnue	2	32 %	-	-	1	12,50 %	1	34 %	4	15 %	
TOTAL	6	100 %	9	100 %	8	100 %	3	100 %	26	100 %	

* 1 autre : maison d'arrêt

** 2 autres : 1 dans la rue et 1 Retour au Domicile Conjugal

*** 1 autres : 1 changement d'ALT.

Cette année 42 % des ménages hébergés ont accédé à un logement autonome. C'est une augmentation par rapport à 2019 (39 %) et 2018 (27 %).

Les orientations vers le parc public ont ainsi progressé de 11% témoignant d'un bon partenariat sur l'ensemble des territoires Saint-Brieuc et Loudéac avec les bailleurs et la progression du développement de l'outil capacité à habiter. Cet outil est régulièrement utilisé sur les ALT urgence lorsque les personnes montrent une capacité à habiter et ne justifie pas d'un accompagnement renforcé.

De ce fait seul 15 % des ménages ont été réorientés vers d'autres types d'hébergement contrairement à 2019 (24 %) et 2018 (43 %). La plupart des orientations en foyer sur l'urgence Saint-Brieuc concernent des entrées en CHRS.

2.8. Le taux d'occupation

Au 31 décembre 2020, le taux d'occupation global des ALT est de 103 % (100 % en 2019).

- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Loudéac est de **131 %** (113 % en 2019)
- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Saint-Brieuc est de **89 %** (98 % en 2019).
- Le taux d'occupation des ALT d'urgence de Saint-Brieuc est de **122 %** (89 % en 2019).

3. PAROLES ET TEMOIGNAGES

« Je bénéficie d'un logement ALT depuis le mois de Septembre 2018, et j'espère le quitter à la fin de ce mois-ci.

Mon expérience avec l'association ADALEA pour l'aide au logement a été pour moi une solution de pouvoir accueillir mon fils.

En effet, j'ai quitté l'Alsace en Mars 2018 avec un sac à dos, et des problèmes financiers. J'ai eu la chance de dormir sur le canapé de mon frère aîné à Saint Briec pendant 2 nuits avant d'intégrer l'association Emmaüs 22.

Ayant trouvé un travail, je ne pouvais plus bénéficier de cette structure et j'ai dû partir...Mais mes importants soucis financiers étaient toujours présents, et votre association m'a contacté juste à ce moment, après une demande datant de 6 mois.

Cet hébergement en ALT m'a permis de me reconstruire un peu individuellement, tout en étant en contact avec une éducatrice, également l'aide plus récemment, d'une psychologue.

Aujourd'hui, après une longue période dans votre association, j'espère vous quitter et laisser ma place à quelqu'un qui a besoin de votre aide. » Monsieur G

"J'ai été accueillie en ALT de 01/2019 à 10/2020 avec mon fils. Je venais de me séparer et j'étais sur Merdrignac sans moyen de locomotion. Ce dispositif d'hébergement m'a beaucoup aidé : soutien psychologique, d'écoute, d'orientation et d'aide dans les démarches administratives. Mon divorce a été difficile et j'ai eu beaucoup de soutien. Mon arrivée sur Loudéac m'a permis d'inscrire mon fils à l'école, de chercher du travail car je pouvais aller à pied au travail. En 2020, pendant la période du 1er confinement, mon contrat intérimaire s'est arrêté, mon fils n'était plus scolarisé et je me suis retrouvée sans ressources. Là encore j'ai été soutenue par les professionnelles d'ADALEA qui m'ont aidé à aller vers les associations caritatives pour l'aide alimentaire. J'ai été aidée pour ma recherche de logement, de mobilier, les dossiers administratifs pour mon accès logement.

Mon fils aussi a été suivi et il recevait une attention par des présents : livres, vêtements, jouets ou des fiches d'activité pendant le 1er confinement."

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le dispositif continue de questionner de par son financement.

- L'allocation en fonction de la typologie du logement ne correspond pas à l'évolution des loyers et des charges énergies. Il faut par ailleurs meubler les logements, remplacer le cas échéant le mobilier et l'électroménager usagés, remettre en état les logements (travaux d'entretien relevant du locataire).
- Les moyens humains affectés pour faire fonctionner le dispositif (réalisation des états des lieux, réparations dans les logements, gestion administrative du dispositif...) ne sont pas pris en compte alors qu'ils sont incontournables :
 - Le rendez-vous d'accueil avec signature des documents de séjour (contrat, règlement de fonctionnement, fiche de renseignements), la remise et la lecture du livret d'accueil, l'accompagnement au logement avec la réalisation de l'état des lieux d'entrée, l'explication des équipements, la présentation du quartier et des services ;
 - Un rendez-vous mensuel de renouvellement du contrat (avenant) ;
 - La facturation mensuelle, l'encaissement de la participation, les relances en cas d'impayés ;
 - Les interventions au logement pour les réparations incombant au locataire ;
 - Le rendez-vous de sortie avec réalisation de l'état des lieux de sortie, établissement du solde de tout compte, restitution de la caution
 - La préparation du logement pour la remise en disponibilité : vérification des équipements, du mobilier, demande et suivi des interventions si nécessaire.

A l'instar de 2019, de nombreuses interventions supplémentaires ont été nécessaires en raison du non-respect des engagements du contrat de séjour (impayés, troubles du voisinage, défaut d'entretien) : rendez-vous, visites à domicile, courriers, orientations et contacts partenaires... En 2020, deux procédures en contentieux ont été portées devant le tribunal d'instance afin d'obtenir une ordonnance d'expulsion.

Nous avons de nouveau fait part de nos questionnements à la DDCS et au SIAO sur les orientations des ménages car certains n'avaient pas l'autonomie nécessaire pour être accueillis sur un hébergement sans accompagnement. Ces interrogations ont pu être entendues, car dorénavant pour chaque orientation ALT une mesure AVDL est préconisée.

En 2021, nous devons trouver des solutions pérennes qui permettent d'équilibrer ce dispositif qui joue un rôle déterminant pour l'accès au logement de ménages en difficulté.

De plus une réflexion pour l'élaboration du projet de service des ALT en cours. Celui-ci comporte un plan d'action d'amélioration du dispositif qui doit être mis en œuvre.